

Déclaration d'accessibilité du site internet
pour les acteurs privés conformément à
l'article 3 alinéa 1 de la loi italienne n° 4 du 9
janvier 2004

Déclaration d'accessibilité

Cris conf SpA s'engage à rendre son site internet accessible conformément à la loi italienne n° 4 du 9 janvier 2004. Cette déclaration d'accessibilité s'applique au site internet : <https://www.pinko.com/it-it/>

État de conformité :

Conformité partielle

Ce site internet est partiellement conforme aux exigences de l'annexe A de la norme UNI CEI EN 301549 en raison des non-conformités énumérées ci-dessous

Contenus non accessibles

Les contenus listés ci-dessous ne sont pas accessibles pour les raisons suivantes de non-conformité à la loi italienne n° 4 du 9 janvier 2004 :

- C.9.1.1.1 - Certains contenus non textuels présentés à l'utilisateur n'ont pas d'équivalent textuel remplissant une fonction équivalente ;
- C.9.1.3.1 - Dans certains cas, l'information, la structure ou les relations véhiculées par la présentation des pages ne peuvent être déterminées par un programme informatique (ou ne sont pas disponibles sous forme de texte) ;
- C.9.1.3.2 - Dans certains cas, lorsque la séquence dans laquelle le contenu est présenté affecte sa signification, cela est uniquement visuel et non structurel.
- C.9.1.3.3 - Certaines instructions données pour la compréhension et l'utilisation du contenu reposent uniquement sur certaines caractéristiques sensorielles des éléments comme la forme, la couleur, la taille, l'emplacement visuel, l'orientation ou le son ;
- C.9.1.4.3 - La présentation visuelle du texte et du texte sous forme d'image n'a pas toujours le rapport de contraste minimal requis, sauf exceptions prévues par la réglementation (p. ex. les logos) ;
- C.9.1.4.4 - Certains textes, à l'exception des sous-titres et du texte sous forme d'image, ne peuvent être redimensionnés jusqu'à 200 % sans l'aide d'une technologie d'assistance et sans perte de contenu et de fonctionnalité ;
- C.9.1.4.10 - Le contenu qui ne nécessite pas une mise en page bidimensionnelle (comme les tableaux de données ou les cartes) ne se redistribue pas lorsque la taille affichée par le programme utilisateur change ;
- C.9.1.4.11 - Certains éléments essentiels, même dans différents états, ont un rapport de contraste qui n'est pas supérieur à 3:1 par rapport aux couleurs adjacentes ;
- C.9.1.4.13 - Dans certains cas, lorsque la réception puis le retrait du survol du pointeur ou du focus du clavier déclenche l'affichage puis le masquage d'un contenu additionnel, il n'existe pas de mécanisme permettant de masquer le contenu additionnel sans déplacer le pointeur ou le focus du clavier, le pointeur ne peut pas être déplacé sur le contenu additionnel sans que celui-ci disparaisse ou le contenu additionnel ne reste pas visible jusqu'à ce que le survol ou le focus soit retiré, que l'utilisateur le masque ou que ses informations ne soient plus valables, sauf exceptions

prévues ;

- C.9.2.1.1 - Certaines fonctionnalités ne sont pas contrôlables à l'aide du clavier (ou à l'aide d'une interface de saisie similaire) ;
- C.9.2.4.1 - Il n'existe pas de mécanisme permettant de contourner les blocs de contenu qui sont répétés sur plusieurs pages web ;
- C.9.2.4.2 - Certaines pages web ne présentent pas de titre qui décrit leur sujet ou leur but ;
- C.9.2.4.3 - Sur certaines pages web qui peuvent être parcourues de façon séquentielle et où les séquences de navigation affectent la signification et l'action, certains éléments qui pourraient recevoir le focus dans un ordre qui préserve la signification et l'opérabilité ne le reçoivent pas ;
- C.9.2.4.4 - La fonction de certains liens n'est pas déterminée par le texte du lien seul ou par le texte du lien associé à un contexte du lien déterminé ;
- C.9.2.4.6 - Les en-têtes et les étiquettes ne décrivent pas suffisamment le sujet ou le but ;
- C.9.2.4.7 - Le focus n'est pas visible sur certains éléments interactifs ;
- C.9.2.5.3 - Pour certains composants d'interface utilisateur dont les étiquettes contiennent du texte ou du texte sous forme d'image, le nom lu par les dispositifs ne contient pas le texte qui est présenté visuellement ;
- C.9.3.2.2 - Le changement de paramètre d'un composant d'interface utilisateur (saisie) initie un changement de contexte ;
- C.9.3.3.1 - Dans certains cas, lorsqu'une erreur de saisie est détectée automatiquement, l'élément en erreur n'est pas identifié et l'erreur n'est pas décrite à l'utilisateur sous forme de texte ;
- C.9.3.3.2 - Dans certains cas, aucune étiquette ou instruction n'est fournie quand un contenu requiert une saisie utilisateur ;
- C.9.3.3.3 - Si une erreur de saisie est détectée et que des suggestions de correction sont connues, ces suggestions ne sont pas proposées à l'utilisateur, sauf dans les cas prévus par la réglementation ;
- C.9.4.1.2 - Dans certains cas, les composants d'interface utilisateur (comprenant mais n'étant pas limité aux éléments de formulaire, liens et composants générés par des scripts), le nom, le rôle, les états, les propriétés et les valeurs ne sont pas corrects ou l'utilisateur et ses technologies d'assistance ne sont pas informés lorsqu'ils changent ;
- C.9.4.1.3 - Dans certains cas, les messages d'état ne sont pas présentés à l'utilisateur par des technologies d'assistance sans recevoir le focus.

Établissement de cette déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été établie le **04/10/2024**.

L'évaluation a été **réalisée par des tiers** au moyen de tests objectifs et subjectifs (voir l'article 3, paragraphe 1, de la décision d'exécution de l'UE 2018/1523 de la Commission).

Cette déclaration a été révisée pour la dernière fois le **04/10/2024** conformément à la recommandation de réexaminer de manière régulière (et au moins une fois par an) l'exactitude des affirmations mentionnées dans la présente déclaration d'accessibilité.

Retour d'information et contact

info@pinko.com

Comment envoyer un signalement à l'AgID

En cas d'absence de réponse dans un délai de 30 jours ou de réponse insatisfaisante, vous avez la possibilité d'adresser un signalement à l'AgID, par courrier électronique certifié, à l'adresse suivante : **protocollo@pec.agid.gov.it**

Informations sur le site

1. date de publication : **17/07/2024**
2. des tests d'utilisabilité ont-ils été effectués ? **Non**
3. CMS utilisé pour le site web : **LiveStory**

Informations sur la structure

1. nombre d'emplois occupés par un travailleur handicapé dans l'administration **12**
2. nombre de postes de travail pour les travailleurs handicapés **0**